

Anselme Égreliex : - En liaison avec Friedrich Engels qui a séjourné en Angleterre de 1842 à 1844, puis, de retour en Allemagne après être resté avec vous à Paris pendant une dizaine de jours, a rédigé et publié son ouvrage sur la *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, vous vous êtes particulièrement intéressé aux “remèdes” apportés par ce pays – première puissance commerciale mondiale – au redoutable problème du paupérisme... Pouvez-vous m’en dire quelques mots ?

Karl Marx : - L’actuelle législation anglaise sur les pauvres date de la loi du 43^{ème} acte du règne d’Élisabeth (Il n’est pas nécessaire, pour notre propos, de remonter jusqu’au statut des ouvriers sous Édouard III.) Quels sont les remèdes prévus par cette législation ? L’obligation pour les paroisses de secourir leurs ouvriers indigents, la taxe des pauvres, la bienfaisance légale. Cette législation – la bienfaisance par voie administrative – a duré deux siècles.

Anselme Égreliex : - Outre-Manche, donc, en deçà des fastes de la bienfaisance privée – bals, banquets et autres festivités – nous trouvons la routine de deux siècles de gestion administrative de la pauvreté... Il s’agit de deux siècles... de capitalisme dans le pays aujourd’hui le plus riche du monde... Deux siècles de consolidation de la misère...

Karl Marx : - La signification générale que l’Angleterre *politique* a su dégager du paupérisme se limite au fait qu’en

dépît des mesures administratives, le paupérisme s'est érigé, au cours de son développement, en une *institution* nationale, devenant ainsi véritablement l'objet d'une administration ramifiée et largement étendue, d'une administration dont cependant la tâche n'est plus de juguler le paupérisme mais de le *discipliner*, de le perpétuer. Cette administration a renoncé à tarir la source du paupérisme par des moyens *positifs* ; elle se contente de lui creuser, avec une policière charité, une tombe chaque fois qu'il surgit à la surface du pays officiel.⁶¹

Anselme Égreliex : - À travers l'«administration» du paupérisme, l'État dissimule et entretient la division de la société en classes antagonistes ; il conforte l'organisation sociale et protège la suprématie de la classe dominante...

Karl Marx : - À la vérité, *l'impuissance est la loi naturelle* de l'Administration quand elle est placée devant les conséquences qui résultent de la nature antisociale de cette vie civile, de cette propriété privée, de ce commerce, de cette industrie, de ce pillage réciproque des multiples sphères civiles. Car cet écartèlement, cette bassesse, cet *esclavage de la société civile*, constituent le fondement naturel sur lequel repose l'État moderne, de même que la société civile de l'esclavage était le fondement naturel de l'État antique.⁶²

Anselme Égreliex : - L'expérience bicentenaire – que vous venez d'évoquer – du contrôle et de l'entretien du paupérisme par l'Administration britannique fait bien ressortir le rôle de l'État moderne dans la sauvegarde permanente des intérêts de la classe dominante en face de ceux qui possèdent si peu qu'ils ne peuvent pas même, à eux seuls, assurer leur survie et celle de leur progéniture. De génération en génération, les voici privés non seulement des subsistances mais aussi des moyens de produire ces subsistances, la terre, par exemple... Ils en sont privés par la mise en place, en face d'eux, d'une propriété

“privée” et de ce qui organise leur “privation” de tout bien : l’État... Pouvez-vous me dire comment s’établit historiquement le rapport entre la propriété privée et l’État ? Lequel des deux devance l’autre ?

Karl Marx : - Chez les peuples qui sortent du moyen âge, la propriété tribale se développe à travers différentes phases – propriété foncière féodale, propriété mobilière corporative, capital des manufactures – jusqu’au capital moderne, qui dépend de la grande industrie et de la concurrence universelle : c’est la propriété privée à l’état pur, qui a dépouillé toute apparence de communauté et qui a éliminé toute influence de l’État sur la constitution de la propriété. C’est à cette propriété privée moderne que correspond l’État moderne, dont les propriétaires privés ont fait peu à peu l’achat au moyen des impôts, qui leur est dévolu complètement grâce au système des dettes publiques et dont l’existence dépend désormais entièrement, par le jeu de la hausse et de la baisse des valeurs d’État à la Bourse, du crédit commercial que les propriétaires privés, les bourgeois, lui accordent.⁶³

Anselme Égreliex : - Ainsi, selon vous, l’État français, par exemple, n’a pas pour fonction de défendre l’ensemble des Françaises et des Français, de garantir leur bien-être, leur sécurité, etc...

Karl Marx : - La propriété privée s’étant libérée de la communauté, l’État a acquis une existence particulière à côté et en dehors de la société civile ; mais il n’est rien de plus que la forme de l’organisation que les bourgeois sont forcés de se donner tant à l’extérieur qu’à l’intérieur, pour garantir mutuellement leur propriété et leurs intérêts.⁶⁴

Anselme Égreliex : - Derrière l’État, il faut donc toujours considérer les rapports de propriété, ceux-ci correspondant à leur tour au niveau atteint par les forces productives...